

Rapport Coach J+S

Assemblée générale 2020

Etat des lieux :

32 moniteurs formés dans la société ainsi qu'environ 15 juges (agrès, société, gymnastique et danse, artistiques).

Quelques petits rappels :

- Les formations J+S sont accessibles uniquement aux moniteurs qui oeuvrent dans la société et dans l'intérêt de celle-ci.
- Les cours J+S sont soumis à l'APG. Pas besoin de prendre de semaines de vacances pour les formations. (Exceptés les cours organisés par la Fédération)
- Les formations sont remboursées pour autant qu'elles soient réussies et qu'elles profitent à la société.
- Les moniteurs J+S sont responsables de faire une formation continue **tout les deux ans.**
- Les moniteurs inscrits à un cours sont responsables d'y participer et de se souvenir des dates.
- Les moniteurs sont tenus d'élaborer une planification annuelle de leurs activités ainsi qu'une liste de présences.
- Les cours J+S demandent un certain bagage et des connaissances techniques spécifiques à la discipline. Le coach se donne le droit de refuser l'inscription à un cours s'il pense que le moniteur n'est pas prêt à y participer.

Nouveaux moniteurs :

Je remercie et félicite tout particulièrement les quelques moniteurs qui se sont formés cette année :

- ▶ Gildas Houlmann (J+S Agrès)
- ▶ Inès Du Bois (J+S Agrès)
- ▶ Nathan Bösiger (Coach J+S)

Et tous ceux que j'aurais oubliés, avec mes plus plates excuses.

Annexes

Je souhaite d'ores et déjà pleins de réussites aux différentes personnes inscrites à des formations pour l'année à venir et me réjouis de pouvoir compter sur leur participation au sein de la société.

Je tiens encore particulièrement à remercier Géraldine pour la transmission de ses diverses responsabilités et le soutien qu'elle m'a apporté durant cette période de transition.

Nathan Bösiger
Votre coach J+S